

Etat des membres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **13 (1930)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organisation d'un bureau de renseignements touristiques à l'Exposition internationale culinaire (Zika), à Zurich.

Représentation éventuelle de l'Office national suisse du tourisme à Karlsbad.

Prise d'un film sonore *Voix des montagnes suisses* sous la régie de l'écrivain M. Moeschlin.

Représentation de l'Office national suisse du tourisme à Liège, Gand et Anvers.

Projet de budget pour l'exercice.

Programme d'action de l'Office national suisse du tourisme pour l'année 1931.

Concours photographique clôturé le 31 octobre 1930.

D. ÉTAT DES MEMBRES

Au 31 décembre 1930, l'Association nationale pour le Développement du Tourisme comptait 163 subventionnants et membres (1929 : 167), y compris la Confédération, les Chemins de fer fédéraux, la Société suisse des Hôtelières, l'Union des Entreprises suisses de Transport, l'Union des Sociétés suisses de Développement et d'autres associations suisses. Leurs prestations annuelles se sont élevées à Fr. 472,050 (1929 : Fr. 464,970). La plus-value des recettes est due à l'augmentation de la cotisation de certains membres pour la cinquième période triennale 1930-32, ce que nous constatons avec satisfaction.

D'autre part, plusieurs membres de l'Association nationale, pour des raisons diverses, n'ont pas renouvelé leurs engagements financiers. Nous saisissons l'occasion pour remercier tous ceux qui contribuent par leurs subventions ou leurs cotisations au développement de la propagande touristique suisse à l'étranger.

E. OFFICE SUISSE DU TOURISME

I. Organisation générale

L'activité en faveur du tourisme, prévue par les statuts de l'Association nationale pour le Développement du Tourisme, ainsi que par le *programme d'action* établi en 1918 par le Conseil du tourisme, est exercée par l'Office suisse du tourisme à Zurich et à Lausanne et par ses représentants à l'étranger. Il est secondé en Suisse par les autorités fédérales, cantonales et communales, les entreprises de transport, la Société suisse des Hôtelières, les Sociétés suisses de développement, l'Association suisse des Chefs d'Instituts, etc., tandis qu'à l'étranger il peut compter sur l'appui et la collaboration des Légations et Consuls de Suisse, des agences et associations de voyages et des sociétés suisses. Nous leur en sommes reconnaissants et nous leur exprimons ici notre gratitude.

Les travaux de l'Office, en 1930, ont poursuivi une progression réjouissante dans le domaine de la propagande comme dans ceux du trafic et de la statistique. Cela ressort surtout de la correspondance plus volumineuse d'année en année par suite du développement de notre *service d'informations*, auquel il est fait appel de tous les pays du globe, mais avant tout de l'Allemagne, de la Hollande, de la Grande Bretagne, de la Belgique, de l'Amérique et des Indes. Les demandes qui nous sont adressées ont surtout trait aux stations climatiques et balnéaires, aux tarifs des hôtels et pensions, au matériel de propagande, aux écoles et instituts d'éducation, au coût des transports, à la circulation routière, aux conditions de séjour, etc.

Le matériel de propagande édité par notre Office ou qui nous est remis par les entreprises de transport et les sociétés de développement, n'est expédié que sur demande et avec ménage-